



Saint-Antoine-sur-Richelieu

AVIS PUBLIC

**BUDGET MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2023, 2024 et 2025**

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Conformément à l'article 956, du Code municipal, le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire, afin de procéder à l'adoption du budget pour l'année 2023 et du programme triennal d'immobilisation pour les années 2023, 2024 et 2025.

Cette séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Antoine-sur-Richelieu se tiendra le 13 décembre 2022 dès 20 h à la Maison de la culture Eulalie-Durocher, située au 1028, rue du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à **adjointe.direction@sasr.ca** ou par téléphone au **450-787-3497** au plus tard à 16 h, le mardi 13 décembre 2022. Les réponses aux questions seront répondues lors de la séance.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu ce 7 décembre 2022.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Valérie Beaurivage Vincent", written over a horizontal line.

Valérie Beaurivage Vincent
Directrice générale adjointe